



# Saint-Julien Vous Parle

## BULLETIN MUNICIPAL

### CONGRÈS DE L'ADMQ

La Municipalité autorise Madame Julie St-Laurent à s'inscrire au Congrès de l'ADMQ qui aura lieu du 17 au 19 juin 2015. Prenez donc note que le bureau sera fermé à cette occasion.

### AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES

Lors de la séance du mois de mai, le conseil approuve le paiement des dépenses selon le rapport des transactions émis pour la période 04 totalisant 30 896,55\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 14 à 17, totalisant 12 185,66\$.

### CHEMIN DES ARTISANS

La Municipalité de Saint-Julien a été choisie comme « Village d'honneur » pour l'édition 2015 du Chemin des Artisans. En ce sens, des prêts de locaux seront disponibles gratuitement aux artisans de la région.

### DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES TRIMESTRIEL

Conformément à l'article 176.4 du Code Municipal du Québec, la directrice générale/secrétaire-trésorière dépose les états financiers cumulatifs datés du 31 mars 2015. Chacun des élus présents reçoit son exemplaire.

### ST-FORTUNAT

#### OFFRE D'EMPLOI

**Responsable(s) cuisine collective et jardin collectif**

#### PRINCIPALES TÂCHES :

*Sous la supervision du Comité des loisirs :*

- Sonder les aînés et les familles sur leurs besoins et intérêts;
- Superviser et assurer la réalisation du jardin et des cuisines collectifs;
- Prendre en charge l'élaboration et la mise en place du jardin collectif et de la cuisine collective
- Procéder à l'entretien du jardin (semences, engraissement, désherbage..)

#### CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET CAPACITÉS :

- Habileté de communication, sens de l'écoute face aux besoins exprimés;
- Débrouillardise, autonomie et leadership;
- Bonne habileté et connaissance du jardinage;
- Capacité de faire des recherches et prises de contact avec les ressources disponibles.

#### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Nombre d'heures : variable selon besoins  
Durée du contrat : début juin à septembre (jardin)  
août à indéterminé (cuisine)

Salaire : à discuter

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avant le **25 mai 2015**

Par courrier : 460, route du Cap, St-Fortunat QC G0P 1G0

Par courriel : [vbeg75@hotmail.com](mailto:vbeg75@hotmail.com)

Ou directement au bureau municipal de Saint-Fortunat



## Camp de jour de Saint-Julien

*Le temps de planifier les vacances estivales des enfants arrive à grands pas! Vous souhaitez leur faire vivre un été entre amis, dans un cadre dynamique et sécuritaire à un prix abordable ? Le camp de jour de Saint-Julien est l'endroit tout indiqué*

Les activités du camp de jour débuteront le 5 juillet 2015 et se termineront le 15 août 2015. Un service de garde sera offert le matin et en fin de journée.

**Lieu :** Centre communautaire de Saint-Julien  
794 Chemin de Saint-Julien

**Clientèle :** Enfants âgés de 5 à 12 ans.

**Horaire :** Lundi au vendredi de 9 h à 16 h

**INSCRIPTION** - Fiche d'inscription disponible au bureau municipal, durant les heures d'ouverture, soit le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h30. Vous pouvez également demander à la recevoir par courriel à l'adresse suivante : [municipalite@st-julien.ca](mailto:municipalite@st-julien.ca)

**Date limite : 28 mai 2015**





## Municipalité de Saint-Julien

## A TOUS LES CITOYENS

Prenez note que les états financiers 2014 produits par la firme Lamontagne Proulx CPA inc. ont été déposés à la séance ordinaire du Conseil du 13 avril 2015. Ils sont disponibles au bureau municipal pour consultation.

## SUPPORTS FINANCIERS

La Municipalité de Saint-Julien accorde une aide financière de 50\$ à l'évènement « GALA MÉRITAS 2014-2015 ». La bourse « Prix du Mérite Scolaire » sera remise par la Municipalité de Saint-Julien.

**PROGRAMME D'AIDE  
À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER  
LOCAL  
COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS**

Le ministère des transports a versé une compensation de 178 490 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014.

La municipalité de Saint-Julien informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**SEUL UN AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE  
PEUT VOUS ALERTE DE LA PRÉSENCE DE CE GAZ**

**ET RAPPELEZ-VOUS QU'IL Y A URGENCE, QUAND :**

L'avertisseur de monoxyde de carbone sonne en continu ou par intermittence.

**Quoi faire?**

Ouvrez les portes et les fenêtres et fermez les appareils alimentés en combustible.

Évacuez immédiatement les lieux.



Une personne présente des signes ou symptômes d'intoxication : maux de tête, nausées, étourdissements, faiblesse ou chute inattendue, évanouissement.

**Quoi faire?**

Évacuez immédiatement les lieux et demandez une assistance médicale. Vous pouvez aussi appeler le Centre antipoison du Québec au 1 800 463-5060.



Appelez les pompiers en composant le 9-1-1.  
Ne retournez pas à l'intérieur de votre domicile ou de votre garage avant d'avoir l'avis d'un expert.

Rechercher monoxyde de carbone sur :

[www.sante.gouv.qc.ca](http://www.sante.gouv.qc.ca) OU [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca)

Agence de la santé  
et des services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec



## L'AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE PEUT SAUVER DES VIES

Le MONOXYDE DE CARBONE (CO) est un gaz TOXIQUE qui est produit lorsque vous utilisez des appareils à combustible : essence, diesel, bois, propane, gaz naturel, kérosène, charbon, etc.

**50 % des ménages québécois sont à risque d'exposition au CO.**

### Vous êtes à risque quand :

- Vous démarrez votre voiture, votre tondeuse ou votre souffleuse à neige à l'intérieur de votre garage ou de votre abri d'auto.
- Lors de panne d'électricité, vous utilisez vos appareils de camping au propane dans la maison.
- Il y a longtemps que vous avez fait ramoner la cheminée de votre poêle à bois ou de votre foyer.
- Après de grosses accumulations, vous démarrez votre voiture avant de la dégager de la neige.
- À la maison, vous avez une génératrice installée dans un endroit clos ou à l'extérieur près d'une fenêtre.
- Vous possédez un modèle «rétro» de réfrigérateur au gaz.
- Vous avez une fournaise au mazout comme système de chauffage.

**Le CO ne se voit pas, ne se sent pas et ne goûte rien.**

**Respiré en quantité, il peut causer des malaises sérieux et entraîner la mort.**

**Chaque année, des centaines d'intoxications sont déclarées.**

### Pour PRÉVENIR une intoxication :

- Se procurer un avertisseur de monoxyde de carbone en quincaillerie ou en magasin à grande surface. Le prix varie entre 25 \$ et 70 \$. Il y a des modèles à pile ou reliés au circuit électrique du domicile, simples ou encore combinés à d'autres types de détecteurs;
- Installer l'avertisseur de monoxyde de carbone fonctionnel, en respectant les recommandations du fabricant;
- Faire vérifier son système de chauffage chaque année et faire ramoner la cheminée de son poêle à bois ou de son foyer;
- S'assurer du bon état de ses appareils ou outils à combustible, en appliquant les règles d'entretien et de sécurité apparaissant dans les manuels d'utilisation.



© Gouvernement du Québec, 2009

Québec



## MESSAGE DE PRÉVENTION

### Au printemps, la vigilance ne doit pas s'envoler en fumée...?

Nous ne pouvons prédire ce que le printemps nous réserve dans le registre des incendies de forêt. Cependant, nous savons qu'avec un peu de beau temps, la situation peut rapidement devenir critique. Voici quelques certitudes qui devraient inciter à la vigilance :

🔥 **Au printemps, les risques se situent en surface.** Les feuilles mortes, l'herbe sèche et les broussailles peuvent allègrement propager le feu. De surcroît, ces matières s'assèchent très rapidement sous l'effet du beau temps, puisqu'elles retiennent peu l'humidité.

🔥 **Au printemps, les incendies qui menacent la forêt ne prennent pas nécessairement naissance en forêt, mais en bordure de celle-ci.** En effet, bon nombre de sinistres surviennent à la jonction des zones résidentielles et forestières et constituent non seulement une menace pour les boisés, mais aussi pour les résidences.

🔥 **Les conditions printanières, qui rendent la forêt particulièrement vulnérable, perdurent jusqu'à ce que la nouvelle végétation soit abondante et retienne l'humidité.**

🔥 **Au printemps, les risques sont essentiellement liés à l'activité humaine,** puisque la foudre est peu fréquente. Les divers brûlages des résidants provoquent près de la moitié des incendies combattus avant la fin mai.

La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) invite donc tous les citoyens à faire preuve de vigilance, lors de leurs activités printanières. Avant d'allumer, contactez votre municipalité!

**SOPFEU**  
Société de protection  
des forêts contre le feu

Mars 2011



TROUVEZ NOUS  
SUR LE WEB:  
WWW.ST-JULIEN.CA

**BUREAU MUNICIPAL**  
**LE MARDI ET LE JEUDI**  
**DE 9H À 12H ET DE 13H À 16H30**

787, chemin de Saint-Julien  
Saint-Julien QC G0N 1B0  
Téléphone : 418-423-4295  
Télécopie : 418-423-2384

Messagerie : [municipalite@st-julien.ca](mailto:municipalite@st-julien.ca)  
Julie St-Laurent, dir-gén. /sec.-trés.

**PERMIS**

Alexandre Proulx, Inspecteur municipal  
Courriel : [inspecteurbatiment@st-julien.ca](mailto:inspecteurbatiment@st-julien.ca)  
Téléphone : 418-423-4295

Demande de permis en ligne sur notre site internet  
sous l'onglet "Services en ligne".

**VOIRIE / MÉSENTENTES / CHIENS**

Éric Faucher, officier municipal  
Téléphone : 418 332-5686  
[inspecteurvoirie@st-julien.ca](mailto:inspecteurvoirie@st-julien.ca)

**100<sup>e</sup> anniversaire**  
**Cercle des Fermières**

À noter que l'exposition annuelle se tiendra le  
dimanche 17 mai au Centre communautaire de  
Saint-Julien. Venez découvrir des travaux anciens  
datant du début du 20<sup>e</sup> siècle! Prenez note  
également qu'il y aura également un bingo dès 20h  
au centre communautaire.

Pour info supplémentaire, vous pouvez contacter  
madame Claudette Bergeron au 418-423-2358.

**GROSSES VIDANGES**

La collecte des objets volumineux aura lieu le  
**Mardi le 12 mai et jeudi le 17 septembre 2015**

À retenir pour les grosses ordures : **pas de pneus,**  
**pas de peinture, pas de produits toxiques, pas**  
**d'huile, pas de matériaux de construction.** Le fer  
doit être séparé, les branches attachées en paquet  
(longueur maximale de 3 pieds, poids maximum de 50  
livres).

**Important.** Sortir les grosses vidanges la veille.

**AUTORISÉS =**

**NON**  
**AUTORISÉS =**



Pneus, batteries



Déchets ménagers spéciaux



Objets volumineux ne pouvant  
entrer dans les poubelles :  
litterie, mobilier,  
bicyclettes, emballages...

8<sup>e</sup> édition

**FESTIVAL DES FOINS**  
**DE ST-JULIEN**

Prendre note que le Festival des  
foins aura lieu du 7 au 9 août 2015.

**LA PROGRAMMATION SERA DÉVOILÉE**  
**DANS LE PROCHAIN JOURNAL.**

**BOITE DE COURRIER BUREAU**  
**MUNICIPAL**

Veuillez prendre note qu'une boîte de courrier  
verrouillée est maintenant à la disposition des  
contribuables dans le portique du bureau municipal.  
N'hésitez pas à l'utiliser pour nous laisser des  
documents si le bureau municipal est fermé.

**LES SALLES**

Vous cherchez une salle pour un  
événement spécial? Les salles du centre  
communautaire de Saint-Julien vous  
offrent la solution parfaite et à un prix  
abordable. La grande salle se loue à 150\$  
et la petite à 100\$.  
(Établissement non détenteur d'un permis d'alcool)

**DÉPÔT LÉGAL**

Bibliothèque nationale du Canada, 2004  
Bibliothèque nationale du Québec, 2004  
ISSN 1712-5502



**PAIEMENT DE TAXES**

Pour ceux qui font leur paiement par  
les services automatisés (guichet  
automatique ou service en ligne),  
Assurez-vous de faire le paiement au  
bon matricule pour éviter des retards à  
votre dossier.

Merci de votre compréhension

**HORAIRE DU CACI**

Jeu. 19h à 21h  
Dim. 10h à 12h

**Responsable du CACI:**

Yannick Gouin  
Tel. 418-423-7474  
Courriel: [caci@st-julien.ca](mailto:caci@st-julien.ca)

**HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Jeu. 19h à 21h  
Dim. 10h à 12h

**Responsable de la Bibliothèque :**

Michel Tremblay  
Tél. 418-423-7474  
Courriel: [bibliotheque@st-julien.ca](mailto:bibliotheque@st-julien.ca)

**TRANSPORT DE**  
**GRAVIER**

Michel Boissonneault  
Saint-Julien

418 423-7661  
418 333-5456